



AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS

Adoption du budget 2026

et

Programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028

AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée :

QUE le conseil municipal de la municipalité de Saint-Louis adoptera le budget pour l'exercice financier 2026 et le Programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028 lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra le mardi 9 décembre 2025 à 19 h 30 à la salle du Conseil située au 750, rue Saint-Joseph en la municipalité de Saint-Louis laquelle portera uniquement sur les sujets suivants :

- Adoption du budget 2026;
- Adoption du plan triennal d'immobilisations (PTI) 2026-2027-2028.

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le budget ou le programme triennal d'immobilisations.

Donné à Saint-Louis, ce 12^e jour de novembre 2025

Joscelyne Charbonneau
Directrice générale et greffière-trésorière